

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 26 Mai 2015

Etaient présents : M. PETIT Jean-Pierre – Maire, Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne – Adjointes. Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER Alain – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel – M. HOUISSE Bastien – M. HUBY Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. BURETTE Stéphane.

Monsieur GARNIER Hervé a été désigné secrétaire

Les procès-verbaux des séances du 30 Mars et 7 Avril 2015 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

CCPNOR – Autorisation signature convention relative à l'instruction des demandes d'urbanisme

Un nouveau service d'urbanisme a été mis en place au sein de la CCPNOR afin de remplacer les services de la DDTM qui n'assureront plus l'instruction des documents d'urbanisme à compter du 1^{er} Juillet 2015.

Une convention devant intervenir entre la commune et la communauté de communes des Portes Nord Ouest de Rouen, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation relative à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Départ à la retraite Monsieur VASSELIN Roger

Monsieur VASSELIN Roger – Agent de Maîtrise ayant souhaité faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} Juillet 2015, c'est Monsieur VASSELIN Tony qui le remplacera sur un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, en tant qu'agent contractuel pour une période de 1 an renouvelable une fois avec une période d'essai d'un mois. Son temps de travail sera annualisé.

Suppression d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'agent de maîtrise en raison du départ en retraite de l'agent actuellement en poste, il convient donc de créer un poste à temps complet d'adjoint technique 2^{ème} classe en remplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à compter du 1^{er} Juillet 2015 :

- la suppression du poste d'agent de maîtrise,
- la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet.

Cession bande de terrain longeant la rue des Ecoles

Madame LALMANT Marie-Françoise et à Madame ISTRIA Maryvonne propose de céder gratuitement à la commune une bande de terrain située le long de la rue des Ecoles d'une contenance totale de 2 a 07 ca et cadastrée section A N° 701.

Le Conseil Municipal :

- accepte la cession gratuite de la parcelle N° 701,
- décide que les frais de notaire seront à la charge de la commune,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte devant intervenir en l'étude de Maître DANET Patrice – Notaire à TOTES.

Décision modificative N° 1

Afin de mandater et intégrer les travaux de mise en souterrain des réseaux France Télécom qui ont été effectués à l'Impasse à l'Orée du Bois, le Conseil Municipal adopte la décision modificative, comme suit :

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
Dépenses	Investissement			
204	20422	ONA	Subv. Equip.pers.droit privé – bâtiments inst.	324.00
Recettes	Investissement			
040	280422	OFI	Bâtiments install°	324.00
Dépenses	Fonctionnement			
042	6811		Dot° Amort.	324.00
Recettes	Fonctionnement			
74	742		Dotation élus locaux	324.00

Autorisation de signature de la convention PEDT

Le Conseil Municipal ayant décidé d'appliquer la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires, dès la rentrée de Septembre 2013, un Projet Educatif Territorial (PEDT) a été élaboré et proposé pour validation à l'Inspection Académique et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.).

Une convention relative à la mise en place du PEDT devant intervenir entre les services de l'Etat et la commune, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Herbage rue de la République – vente d'herbe

La commune est propriétaire d'un herbage situé rue de la République, cadastré section A N° 66 et A N° 396.

Après information de la population, une seule soumission ayant été déposée en Mairie, le Conseil Municipal :

* accorde à compter du 1^{er} avril 2015 la vente d'herbe de la parcelle appartenant à la commune et située rue de la République à Monsieur ROGER Christophe demeurant à LA HOUSSAYE BERANGER.

* autorise Monsieur le Maire à signer la convention devant intervenir entre la commune et Monsieur ROGER Christophe.

Informations et questions diverses

* restructuration et aménagements paysagers des voiries : poursuite des travaux de sécurisation des piétons

* lecture du courrier de remerciements de Madame DEMERSEMAN/FETIVEAU Armelle concernant la pose d'une plaque à la mémoire de Monsieur DEMERSEMAN René.

* Nomination de M. l'Abbé Michel PATENOTTE – curé de la paroisse Saint Jean Bosco de Clères/Montville.

* Eglises en scène : concert à Grugny le mardi 14 Juillet 2015

Séance levée à 20 h